

Bureau de la ligue Nouvelle-Aquitaine Tennis de Table 16 mai 2022 – Visio conférence

Présents: Daniel MARCHAND, Philippe DUMONTEIL, Catherine BERTRAND, Pierre LEFEBVRE, Luce GELLIBERT, Vincent LABARBE, Philippe LION, Arnaud VALIERE, Arnaud BRUN.

Excusé : Philippe PALISSE

Ouverture de la réunion à 19h00

Informations diverses :

La réunion du Conseil de Ligue prévue le 28 Mai est repoussée faute de participation. Elle aura lieu le mardi 5 Juillet en Visio.

La fédération a signé une convention avec la fondation Colosse aux pieds d'argile. Il faut aller voir la charte sur le site de Colosse aux pieds d'argile. Les recommandations sont de prévenir la gendarmerie dès qu'on a des doutes sur les agissements d'une personne.

A priori, pas de risque de procès en diffamation si signalement abusif.

Une fondation Jacques SECRETIN a été créée par la Fédération sous l'égide de la fondation du sport français. Elle peut aider toute action liée au Tennis de Table, les dons à cette fondation sont déductibles des impôts.

Polémique sur l'attribution du Mérite Fédéral qui a été, semble-t-il, un peu faite « à la tête du client ».

Le Pass sport va être reconduit, du 30 Juin au 31 Décembre 2022. Il a été relativement bien utilisé en Nouvelle-Aquitaine.

La FFTT souhaite que les clubs s'inscrivent sur « Hello Asso » qui est une association dont la vocation est d'aider les clubs pour toutes leurs démarches.

La FFTT souhaite aussi que les pongistes deviennent membres du club Paris 2024 (inscriptions gratuites et des avantages pour réserver des billets pour les JO)

La licence traditionnelle devient licence compétition, la licence promotionnelle devient loisirs.

Deux nouvelles licences sont proposées : licence découverte qui est gratuite et valable 1 mois.

La deuxième est une licence liberté à prendre directement sur le site de la FFTT par les personnes intéressées à titre individuel : Elle permettra de faire des compétitions virtuelles et également de faire du Ping en extérieur. Elle n'autorisera pas la pratique en club.

Cyril CLEMENT a officiellement démissionné du conseil de Ligue.

Prévoir son remplacement comme délégué suppléant à la FFTT lors de l'AG de la Ligue.

Les représentants de Nouvelle-Aquitaine pour l'AG Fédérale du 2 Juillet 2022 à 10h : Daniel MARCHAND, Philippe DUMONTEIL et Arnaud BRUN.

L'AG de la Ligue aura lieu le 17 Septembre à Talence dans l'amphi de la Maison Régionale des Sports du CROS.

Championnat par équipes : les titres sont programmés les 4 et 5 Juin et auront lieu à Vivonne. La N3 du CAM Bordeaux descend, empêchant l'équipe du CAM Bordeaux qui termine 1^{er} de sa poule en PNE de monter en N3.

Pour désigner le 2^{ème} montant en N3, il y aura un barrage entre les 2 deuxièmes de PNE : Poitiers et TT Passageois

Les poules 2022-2023 seront confectionnées le dimanche 17 Juillet.

Critérium fédéral : on travaille sur le bilan, la formule sur 2 jours sera peut être revue pour s'adapter à une compétition plus attirante notamment pour les jeunes. Création d'une catégorie U19, donc 4 années de Juniors l'an prochain. Ce sera dur pour les Juniors 1.

Calendrier 2022/2023 : le calendrier régional peut être envoyé aux clubs. Lors du prochain conseil de ligue il faudra voir si une date plus appropriée pour les titres peut être trouvée. Le calendrier pourrait alors être modifié en conséquence.

On envoie cette semaine les appels à candidature des organisations régionales 2022/2023

Finances : Encore quelques demandes de remboursement sur les inscriptions WVC. Quelques dettes de pensionnaires du Pôle et de quelques clubs qui ne sont pas ré affiliés.

Ressources humaines : Catherine précise qu'Elisabeth a souhaité réduire son temps de travail à 30 h au lieu de 35. Ses horaires deviennent 13h30 à 19h30 sur 5 jours.

Pôle : Si on applique les directives de la FFTT on n'a plus que 4 enfants au lieu des 8 prévus. Après négociations il y aura 7 enfants. C'est la dernière année que le pôle espoirs sera au CREPS de Poitiers. Les CREPS ne peuvent plus accueillir des jeunes du pôle espoirs non listés. Afin de ne pas se retrouver sans structure d'accueil, on va étudier la possibilité de créer plusieurs structures d'entraînement en Gironde, à Agen et à Angoulême.

Dans la mesure du possible un hébergement sera recherché dans le « milieu scolaire »

Une possibilité serait de se rapprocher des fédérations handisport/sport adapté, pour créer un partenariat.

Projet avec la F.F.T.T : La FFTT accepte de signer avec nous pour 14 k€ + 6 k€ sur objectifs. Une demande à l'ANS va être déposée pour une aide de 12 k€ par an sur 3 ans.

La candidate au poste de responsable développement Ambre POUYET a été retenue sur les 6 candidatures reçues. Le contrat va être établi pour débiter le 20 Mai 2022.

Questions diverses : S'il y a des Ukrainiens qui souhaitent se licencier, c'est possible. Une marche à suivre va être publiée.

Appel à candidature pour 2 places disponibles au conseil de Ligue à préparer pour notre prochaine AG

- Clôture de la séance 20h45

Daniel MARCHAND
Président



Luce GELLIBERT
Secrétaire Générale

